

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Harmonie « La Fleurantine » accueille le quatuor de saxophonistes InSax : une semaine musicale exceptionnelle, un concert événement et un projet collectif ambitieux

Conférence de presse

La conférence de presse s'est tenue le mardi 05 mai au Rooftop de l'Hôtel de France, afin de présenter l'ensemble du projet, ses objectifs et sa programmation.

Une résidence musicale au cœur du territoire

La ville de Fleurance, France accueillera l'ensemble InSax pour une résidence musicale exceptionnelle mêlant création, transmission et rencontres avec le public.

Cette semaine immersive proposera des répétitions ouvertes, des temps d'échanges avec les habitants ainsi que des actions pédagogiques à destination des jeunes et des amateurs. Elle s'inscrit dans une volonté forte de rendre la culture accessible à tous et de dynamiser la vie culturelle locale, en lien avec plusieurs sites du territoire comme Lectoure et La Romieu

Un concert événement et une master class d'envergure

Point d'orgue de cette semaine musicale, un grand concert à entrée libre sera donné à l'occasion de la Fête des Mères. Produit par et avec la participation de l'Harmonie « La Fleurantine », il aura lieu le samedi 30 mai au complexe culturel et sportif de la ville de Fleurance, à partir de 20h30 (ouverture des portes à 20h).

Le programme réunira près de 70 saxophonistes venus du Gers et des départements limitrophes dans le cadre d'une master class exceptionnelle placée sous le signe du partage et de la transmission musicale.

Le public pourra également découvrir un concert inédit du quatuor de saxophonistes professionnels InSax, directement venu du Costa Rica, accompagné par l'Harmonie « La Fleurantine ».

Cet événement sera ensuite marqué par la création mondiale de Inmersion de Jan Thalman, membre du quatuor InSax, interprétée par l'Harmonie de Fleurance. Cette œuvre inédite constituera l'un des temps forts artistiques de la manifestation et illustrera pleinement la dimension internationale et collaborative de ce projet musical.

Pour la deuxième partie du concert, l'Harmonie « La Fleurantine » proposera son programme de printemps afin de clôturer cette grande rencontre musicale.

Cette manifestation constituera également un moment fort d'échange culturel entre la France et le Costa Rica, illustrant la volonté de faire dialoguer les cultures à travers la musique.

Une mobilisation collective et un rayonnement international

Le projet s'appuie sur une forte mobilisation collective, notamment celle de la banda qui réunira 48 musiciens en déplacement, témoignant de la cohésion du groupe et de son engagement dans un projet artistique ambitieux.

Dans ce cadre, un projet international viendra prolonger cette dynamique avec un séjour musical au Costa Rica, illustrant la volonté de faire rayonner la musique au-delà des frontières.

Le séjour de la banda au Costa Rica se déroulera du 02 au 10 août et comprendra une série d'actions musicales et culturelles : le 02 août animation au parc Cartago, le 03 août prestation à l'école de Turrialba, le 04 août rencontre au lycée de Paraíso, le 05 août animation à la laguna Doña Ana, le 06 août défilé dans les rues de Pacayas, le 07 août rencontre à l'Université du Costa Rica, le 08 août visite du temple d'Orosi, le 09 août concours international de banda, et le 10 août clôture du programme.

Programme de la résidence InSax (23–31 mai) : Les temps forts

Le mardi 26 mai sera marqué par une journée à Fleurance, incluant des animations sur le marché, des interventions dans les écoles et une rencontre avec le public.

Le mercredi 27 mai donnera lieu à un concert à 20h à Lamagistère, dans le Tarn-et-Garonne.

Le jeudi 28 mai se poursuivra à Auch, avec un concert au musée des Amériques à 18h30.

Le samedi 30 mai constituera le temps fort de la résidence avec la master class et le concert événement à 20h30 à Fleurance.

Partenariats et soutien

La réussite de ce projet repose sur l'engagement de partenaires publics et privés. Les entreprises sont invitées à soutenir une initiative porteuse de valeurs fortes : partage, transmission et dynamisme territorial.

Les particuliers peuvent également contribuer par des dons. L'association organisatrice, reconnue d'utilité publique, ouvre droit à des avantages fiscaux conformément à la législation en vigueur.

Communication et suivi

Les préparatifs, coulisses et temps forts du projet seront à suivre sur les réseaux sociaux afin de partager cette aventure musicale avec le public.